LE JOURNAL
de Benayes

ETE **2015**

Directeur de la publication : Jean-Louis Maury *imprimé par nos soins*

Site internet de la commune : www.benayes.fr

AGENDA

Jeudi 30 juillet,
à 21h00 :
Chœurs corses
au Centre Culturel de Lubersac.
Réserv. 05-55-73-20-00

Samedi 8 août et
Dimanche 9 août :
Fête de Benayes.

Mardi 8 septembre :
Reprise de **l'atelier informatique** à 20h30 à la salle des fêtes de Benayes.

Fermeture de la mairie du 1er août au 26 août inclus.

ETAT CIVIL

Décès de Monsieur ASH Brian, le 27 avril 2015, à Crouzillac.
Décès de Madame BURG Jeanne, Christiane, née PEYRUSE le 15 mai 2015, à Limoges.

DIPLOMES

Marlène LADAME a obtenu le CAP petite enfance.
Anelise MOULINARD a été admise au PACES (Première Année Commune des Etudes de Santé).

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire le vendredi 15 mai à la mairie. Il a décidé à l'unanimité de :

- Demander auprès du Crédit Agricole le renouvellement de la ligne de trésorerie du budget Assainissement d'un montant de 25 000 € ; ce qui permettra d'attendre le versement des dernières subventions et du Fond de Compensation de la TVA.

- Louer pour une durée de 9 ans, la parcelle acquise par la commune lors de la vente des terrains de Mme Montazeaud, à Monsieur Duchantre Alain (parcelle qu'il exploitait jusque-là). Le montant de la location est fixé à 200 € par an, révisable chaque année en fonction de la variation de l'indice des fermages.

- Fixer le montant de la caution de la location de la salle des fêtes à 300 € et instaurer un forfait nettoyage de 100 € pour les personnes ne désirant pas l'effectuer.

- Arrêter le montant de la part fixe de la taxe d'assainissement à 80 € et la part variable à 1 € le mètre cube. Cette taxe sera collectée par la SAUR auprès des personnes ayant accès à l'assainissement collectif.

- Accepter de payer la cotisation de 80 € auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et d'Environnement).

Le conseil municipal de Benayes s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire le mardi 16 juin 2015 à la mairie. A l'unanimité, le conseil municipal a décidé:

- D'accepter le chèque de GROUPAMA d'un montant de 2902,80 € en dédommagement des dégradations liées à l'effraction des locaux de la mairie.

- D'adhérer au service proposé par l'association des Maires de Corrèze pour la gestion des listes électorales, suite au désengagement de la mairie de Limoges. Ce service sera facturé 75 euros par an.

- D'acheter de nouvelles tables pour la cantine puisqu'à la rentrée de septembre, il y aura 30 enfants qui y prendront leur repas.

- De faire établir conformément à la règlementation, une nouvelle mesure de radon à l'école, la dernière ayant eu lieu en 2010.

FETE DE LA FONT FAURE

Un grand bravo à notre Comité des Fêtes qui, une nouvelle fois, a assuré la réussite de cette belle manifestation, par une organisation impeccable !

Chaque année, de plus en plus de personnes de tous âges réservent la journée du 24 juin pour se rendre à Benayes, en ayant la certitude de passer un moment très convivial. C'est l'occasion pour certains d'assister à la messe au pied de la croix et de recueillir un peu d'eau de la fontaine miraculeuse. D'autres viennent aussi pour retrouver les amis, partager avec eux un verre, un repas (plus de cinq cents ont été servis) ou danser, Momo Musette assurant l'ambiance jusqu'au petit matin.

Cette année, un stand de la Fondation du Patrimoine avait été dressé pour informer les personnes ne résidant pas sur la commune, de l'ouverture d'une souscription pour les travaux de notre église.

8 MAI 1945 : SOUVENIRS-SOUVENIRS...

1 Julie Duchantre	30 Pierre Deveix (Crouzillac)	59 Marguerite Renaudie (la Freunie)
2	31	60 Denise Renaudie
3 Louis Mialon	32 Royer	61 Marie Faye (Puy Vert)
4 Chassagne (« Vavar »)	33	62 Lucien Goutenègre (Forsac)
5 Roger Leyssenne	34 Albert Pignolet	63 Aimé Roux
6 Albert Dubois	35	64 Yvonne Roufignac
7 Marcel Siauve (Preignant)	36 Jean Montazaud	65 Aline Valéry
8 Angèle Dubernard (« la Gélou »)	37 Léon Chatenet	66 Aimé Siauve
9 Marcel Bonnet	38 Adrien Daude	67 Yvonne Audrerie
10	39	68 Margot Mathurin
11 Piarrou Lacroix	40	69 Aimé Bertrand
12 Jean Renaudie	41	70 Marie- Louise Leynier (« la Fifi »)
13 Henri Mialon	42	71 Buisson (Le Glaude)
14 François Montazaud	43	72 Robert Géry
15 Marcelle Mialon	44 Riquet Chatenet	73 Rémi Duchantre
16 Julie Crouchet	45 Léontine Renaudie (la Freunie)	74 Alice Parvaud
17 Théo Valeix	46 Dalongeville	75 Louis Sardarnac
18 Marcelle Tamain	47 Paul Pintoux	76
19 Arsène Blémond	48 Louis Sage	77 Jean Louis Duchantre
20	49 Belot (La Freunie)	78 Marcelle Pintoux
21	50 Paul Charron	79
22 Joseph Bessaudou	51	80 Senec
23	52 François Bessaudou	81 René Royer
24 Aimé Daude	53 Albert Bourrandy	82
25	54 Clémence Reyrolles ép Sadarnac	83
26 Jean Reix (Freisseix)	55 Fifi Leynier (Le Bourg) ?	84 Roger Royer
27 René Charron	56	85 Fernand Gadaud
28	57 Mère Michelle	86
29 Yvette Goutenègre (Forsac)	58 Audrerie (Crouzillac)	87 Maurice Taterode

Si vous pensez reconnaître des personnes pas encore identifiées, merci de nous communiquer leur nom.

COMMEMORATION DU 8 MAI

MARCHE NOCTURNE

Vendredi 10 juillet avait lieu la marche nocturne organisée par le comité des fêtes.

Plus de quatre-vingts participants ont parcouru les huit kilomètres du circuit.

Afin de requinquer les valeureux marcheurs, un casse-croûte les attendait à l'arrivée.

FETE DES ECOLES

Comme chaque année, les enfants du RPI ont donné rendez-vous à leur famille pour ce dernier jour d'école afin de leur présenter leur spectacle :

Trois histoires sorties tout droit de leur imagination et réalisées en s'inspirant de la technique du kamishibai (technique de contage d'origine japonaise basée sur des images défilant dans un petit théâtre de bois ou de carton).

Bravo aux enfants pour la réalisation des décors !

CUISINONS UN PEU...

GLACE MINUTE AUX FRUITS ROUGES SANS SORBETIERE

Cette glace est un dessert très facile et très rapide à réaliser. De plus, il est très peu calorique.

INGREDIENTS :
Pour 4 personnes :
500g de fruits rouges congelés (préférez les petites baies type framboises, groseilles, cassis, myrtilles...plus faciles à mixer)
2 yaourts nature
2 cuillères à soupe de sucre
Le jus d'un demi-citron

PREPARATION :
Versez les fruits et le jus de citron dans le bol du blender, mixez pour obtenir une purée de fruits épaisse, ajoutez le sucre et les yaourts.
Mixez 1 à 2 minutes pour obtenir une glace homogène.
Servez sans attendre dans des bols.

Vous pouvez remplacer les yaourts par 200g de fromage blanc, c'est aussi très bon, la glace aura juste une texture plus épaisse.

JOUONS UN PEU…

E	M	L	A	B	O	C	C	A	N	N	E	S	S	A	R	G	L
T	A	C	L	I	M	A	T	N	O	S	I	A	M	L	A	M	P
T	R	N	A	U	J	E	F	L	O	G	V	I	L	L	A	S	L
E	T	I	R	E	U	G	R	A	M	E	T	N	I	A	S	A	A
S	I	P	R	O	V	E	N	C	E	E	S	T	E	R	E	L	G
I	N	B	P	I	N	S	I	B	A	C	I	H	C	A	B	E	E
O	E	S	U	O	V	T	N	L	A	N	M	O	U	G	I	N	S
R	Z	E	T	S	S	I	O	I	E	I	T	N	U	I	T	G	S
C	L	N	E	E	E	S	E	E	R	D	E	O	E	M	N	A	E
E	E	G	J	H	I	V	E	R	D	E	N	R	U	C	A	I	P
M	N	A	F	E	S	T	I	V	A	L	L	A	U	R	I	S	L
A	M	C	A	R	L	T	O	N	V	E	N	T	M	O	R	N	A

ALPES
ANGES
ANTIBES
BAIE
CAGNES
CANNES
CARLTON
CHIC
CLIMAT
CROISETTE
ESTEREL
FESTIVAL
GOLFEJUAN
GRASSE
HIVER
ISOLA
LABOCCA
LERINS
MAJESTIC
MALMAISON
MANDELIEU
MARTINEZ
MENTON
MERCANTOUR
MOUGINS
NICE
NUIT
PLAGE
PROVENCE
RIVIERA
SAINTEMARGUERITE
SAINTHONORAT
SIAGNE
TINEE
VALLAURIS
VENT
VESUBIE
VILLAS

N.B :

- Mme VIOSSANGE-AZNAR, infirmière à Meilhards et demeurant à Meuzac, souhaiterait installer un cabinet sur notre commune. Toute personne souhaitant lui louer un local est priée de le signaler à la mairie.
- En ce qui concerne les diplômés de la commune, tout oubli involontaire de notre part est à nous communiquer et sera rectifié dans le prochain journal.
- Les jeunes nés en 1999 doivent se faire recenser à la mairie dans le mois de leur anniversaire.
- Merci à Mr et Mme MIALON pour le prêt de la photo du 8 mai 1945.